



Espace mandant

Lire l'état technique de ses logements

Savoir où en sont les équipements, les visites et les entretiens de chaque

M05 · Procédure pas à pas

POUR QUI

- Le mandant qui veut savoir si son logement est en bon état.

CE QUE VOUS OBTENEZ

- Une vue par logement : points à traiter, équipements, visites, entretiens et travaux.

À PRÉVOIR

- Durée : 3 minutes

Les étapes

- 1 Ouvrez État technique
- 2 Lisez la fiche du logement

1 Ouvrez État technique

Dans le menu, cliquez sur **État technique**. Chaque logement porte un badge : **À traiter**, **À surveiller** ou **Inconnue** quand aucune visite ni aucun équipement ne renseigne son état.

Ce que les visites et le carnet d'entretien disent de vos logements.

1

A12 — T3 **À traiter**

Le Clos des Tilleuls — 12 rue des Tilleuls, 69003 Lyon

Entretien annuel de la chaudière : obligation en retard depuis le 12/06/2026

A34 — Studio **Inconnue**

Le Clos des Tilleuls — 12 rue des Tilleuls, 69003 Lyon

Aucune visite, aucun équipement au registre : l'application ne sait rien de l'état de ce lot.

1 Un **logement** : un clic ouvre sa fiche.

2 Lisez la fiche du logement

La fiche liste les points à traiter, du plus grave au moins grave, puis les **équipements** (avec leur âge), les **visites techniques** et les entretiens. Un point constaté reste affiché tant qu'une visite ne l'a pas relevé corrigé, même si votre gestionnaire l'a déjà traité. **Rapport du bien (PDF)** en donne une copie.

Le Clos des Tilleuls — 12 rue des Tilleuls, 69003 Lyon

1

État technique **À traiter**

Ce lot demande une intervention. La raison la plus grave vient en tête.

À traiter Entretien annuel de la chaudière : obligation en retard depuis le 12/06/2026

À surveiller Poste à réparer : Humidité et moisissures (SDB)

À surveiller Ballon électrique 200 L : signalé à surveiller, 18 ans, au-delà de la durée de vie indicative (12 ans)

Un point constaté reste affiché tant qu'une visite ne l'a pas relevé corrigé, même si votre gestionnaire l'a déjà traité.

2

Équipements

Chaudière gaz du séjour Chaudière · Séjour · posé le 03/02/2026 **En service**

VMC simple flux VMC · WC · posé le 01/09/2015 **En service**

Ballon électrique 200 L Chauffe-eau · SDB · posé le 15/06/2008 **À surveiller**

1 L'état technique du logement.

2 Les équipements.

Et ensuite

- Lire ses mandats et ses documents (procédure M06).